



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 14 au 25 avril 2025

Annulation de la hausse de TVA prévue au 1er mai (*Daily Maverick*)

Le Trésor sud-africain a annoncé, dans un communiqué publié le 25 avril, l'annulation de la hausse d'1 point de TVA votée le 2 avril dernier, dont la première phase (passage de 15% à 15,5%) devait entrer en vigueur le 1^{er} mai 2025. Cette décision intervient dans un contexte politique tendu, alors que la *Democratic Alliance* (DA), membre de la coalition gouvernementale ayant refusé de voter le budget, a intenté une action en justice contre les modalités de l'adoption de la hausse de TVA. L'annulation de cette mesure entraînera un manque à gagner estimé à 75 Mds ZAR sur le moyen terme : 13,5 Mds en 2025/26, 29,85 Mds en 2026/27 et 31,62 Mds en 2027/28. Si dans de premières déclarations, le ministre des Finances a pointé vers une diminution des dépenses publiques, également plébiscitée par la DA, le scénario d'un dérapage du déficit public (au-delà des 4,6% du PIB sur l'exercice 2025/26 et des 3,5% du PIB à l'horizon 2027/28 estimés dans le budget adopté le 2 avril dernier) n'est pas exclu.

Sommaire :

Afrique Australe

- Afreximbank prête à financer la ligne ferroviaire Mmamabula-Lephalale entre le Botswana et l'Afrique du Sud (*Mmegi Online*)
- Tongaat Hulett obtient le feu vert pour la vente de ses actifs au Zimbabwe (*Business Day*)
- Evolutions contrastées pour deux projets d'interconnexion électriques en Afrique Australe (*Agence Ecofin*)
- Fitch minimise l'impact potentiel d'une guerre commerciale sur les notations souveraines africaines (*Bloomberg*)
- Taux directeurs maintenus en Afrique australe : prudence monétaire en Namibie et au Botswana (*Bank of Namibia* et *Bank of Botswana*)

Afrique du Sud

- L'Arabie Saoudite investit dans le groupe industriel sud-africain Barloworld (*Engineering News*)
- Un tribunal sud-africain annule un contrat ferroviaire de 375 M EUR dans une affaire emblématique de la « capture de l'Etat » (*Engineering News*)
- L'économie sud-africaine a montré des signes de fragilité en février 2025, notamment affectée par la contraction marquée de l'industrie et l'essoufflement de la consommation des ménages (*StatsSA*)
- L'inflation des prix à la consommation ralentit au mois de mars (*Stats SA*)
- La SARB met en garde contre un triple choc commercial et une incertitude mondiale croissante (*Resbank*)

Angola

- Effets indirects sur l'Angola des nouveaux droits de douane américains (*Expansao*)
- L'inflation s'est établie à 23,85% en mars, poursuivant une tendance à la baisse entamée il y a sept mois (*INE*)
- L'ANPG signe des accords de partage de production avec Walcot, Sonangol E&P et Afentra pour l'exploration des blocs pétroliers terrestres Con3 et Kon15 (*Angop*)

Mozambique

- Le gouvernement mozambicain approuve le Plan de Développement de Coral North FLNG, pour un investissement estimé à 7,2 milliards de dollars (*INP*)
- La Banque du Mozambique renforce les règles relatives à la monnaie locale pour les exportateurs afin de libérer des devises étrangères (*Banco de Moçambique*)

Zambie

- Moody's relève la perspective de la notation souveraine de la Zambie à positive tout en confirmant sa notation Caa2 (*Diggers News*)
- La Zambie espère finaliser ses accords bilatéraux avec l'ensemble de ses créanciers officiels en septembre 2025 (*Polity*)

Afrique Australe

Afreximbank prête à financer la ligne ferroviaire Mmamabula-Lephalale entre le Botswana et l'Afrique du Sud (Mmegi Online)

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a confirmé son intérêt pour le financement de la ligne ferroviaire reliant Mmamabula (Botswana) au district de Lephalale en Afrique du Sud. Le coût de la première phase de ce projet d'infrastructure majeur, crucial pour l'exportation des matières premières du Botswana, est estimé à 627 M USD. Ce premier tronçon s'étendra sur environ 120 kilomètres, reliant la région minière de Mmamabula au réseau ferroviaire sud-africain à Lephalale (province du Limpopo). Dans une seconde phase, la ligne devrait atteindre le port de Richards Bay. Une extension vers le Mozambique pourrait également voir le jour ultérieurement.

Le projet est porté conjointement par Botswana Railways et Transnet, avec le soutien des gouvernements du Botswana et de l'Afrique du Sud. La première phase du projet prévoit une capacité de transport annuelle de 7,8 millions de tonnes, nécessitant l'achat de matériel roulant associé. La seconde phase viserait à porter cette capacité à 18 millions de tonnes par an, pour un coût estimé à 1,13 Md USD. Une demande de propositions (RFP) aux investisseurs intéressés est attendue dans les prochains mois.

Retardé depuis plus d'une décennie, ce projet pourrait faciliter les exportations de charbon, cuivre, fer ainsi que les importations de pétrole du Botswana. L'enjeu principal pour le Botswana étant de permettre l'exportation du charbon qui devrait être extrait, à partir de 2026 par l'entreprise indienne Jindal Africa selon les plans initiaux, de la mine de Mmamabula.

Tongaat Hulett obtient le feu vert pour la vente de ses actifs au Zimbabwe (Business Day)

Le groupe sucrier sud-africain Tongaat Hulett a reçu les autorisations réglementaires nécessaires pour finaliser la

vente de ses actifs au Zimbabwe, après l'approbation définitive de la Commission de la concurrence et des tarifs du Zimbabwe (CTC). Tongaat Hulett, en grande difficulté financière, avait annoncé en décembre dernier la vente de l'ensemble de ses actifs en Afrique du Sud à Vision Sugar South Africa, filiale de Vision Investments dirigé par l'homme d'affaires sud-africain Robert Gumede, basée à Dubaï.

La vente inclut les actifs et opérations de Tongaat Hulett en Afrique du Sud, au Zimbabwe, au Mozambique et au Botswana, sous réserve des autorisations réglementaires qui ont désormais toutes été obtenues. Désormais, le consortium devrait pouvoir mettre en place d'ici peu son plan de sauvetage du groupe. Cela implique l'apport d'environ 95 M EUR pour régler les dettes impayées de Tongaat Hulett, la conversion de la majeure partie des 400 M EUR de dette en action et un versement initial d'environ 235 M EUR pour relancer les activités du groupe.

Pour rappel, Tongaat Hulett joue un rôle clé dans l'économie de la région. En Afrique du Sud, il est un pilier de l'industrie sucrière avec 2 600 employés et au Zimbabwe, il est le deuxième employeur national après l'État.

Evolutions contrastées pour deux projets d'interconnexion électriques en Afrique Australe (Agence Ecofin)

La Banque Mondiale a annoncé, par l'intermédiaire de son représentant en Zambie, que le projet d'interconnexion Zambie-Tanzanie allait reprendre d'ici fin avril, avec une livraison prévue en 2028. Financé à hauteur de 320 M USD par cette dernière, l'Union européenne et le Royaume-Uni, ce projet vise à connecter les réseaux électriques de l'Afrique australe (*Southern Africa Power Pool*) et de l'Est (*Eastern Africa Power Pool*), créant l'un des plus grands marchés de l'énergie au monde allant théoriquement de Cape Town au Caire.

Ce projet devrait permettre à la Zambie de pouvoir exporter davantage son potentiel de production d'énergie renouvelable hydraulique vers les pays voisins. Cette

possibilité est également suspendue à une situation hydraulique plus favorable, le pays ayant été victime en 2024 d'une sécheresse historique entraînant de sévères coupures d'électricité.

Le projet, mis en œuvre par l'entreprise d'électricité nationale ZESCO, avait été suspendu en raison de la pandémie de Covid-19 et de la crise de la dette souveraine de la Zambie, qui a fait défaut sur sa dette externe en 2020. La conclusion en 2023, sous l'égide du Club de Paris et du G20 (« Cadre commun pour les traitements de dette »), d'un accord sur la restructuration de la dette bilatérale externe du pays a permis de changer la donne.

De son côté, le projet d'interconnexion Mozambique-Malawi, lancé en 2021 par les présidents Nyusi et Chakwera, accuse un retard de plusieurs mois. Bien que les travaux soient presque terminés côté malawite, de graves troubles post-électorales en fin d'année 2024 et début d'année 2025 dans la province mozambicaine de Tete ont ralenti les opérations sur le tronçon mozambicain.

Initialement prévue pour décembre 2024, puis juin 2025, la mise en service est désormais repoussée à septembre ou octobre 2025. Le Malawi, également victime du phénomène climatologique El Nino en 2024, et dont le réseau national est extrêmement limité (capacité de 554 MW), compte sur ce projet pour importer 50 MW d'électricité mozambicaine pour soulager un réseau saturé.

Financé à hauteur de 88 M USD (Banque Mondiale, Norvège et gouvernement malawite), ce projet de 218 km à 400 kilovolts permettra également d'intégrer le Malawi au Southern African Power Pool (SAPP), un pas majeur vers la diversification énergétique du pays.

Fitch minimise l'impact potentiel d'une guerre commerciale sur les notations souveraines africaines (Bloomberg)

L'Agence Fitch Ratings estime que les tensions commerciales liées à la rhétorique protectionniste de Donald Trump ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les notations souveraines des pays

d'Afrique subsaharienne. Bien qu'un conflit commercial à grande échelle puisse affecter les exportations, la croissance et les recettes fiscales, Fitch souligne que la plupart des pays africains ont une exposition commerciale directe limitée aux États-Unis. L'agence précise que les notations de la région restent davantage influencées par des facteurs internes, tels que la faiblesse des finances publiques, l'instabilité politique et la lenteur des réformes structurelles. Même pour l'Afrique du Sud, dont les liens commerciaux avec les États-Unis sont relativement plus importants (7,5% des exportations sud-africaines étaient à destination de la puissance américaine en 2024), Fitch n'anticipe pas d'impact direct majeur sur sa note, sauf détérioration macroéconomique plus large.

Taux directeurs maintenus en Afrique australe : prudence monétaire en Namibie et au Botswana (Bank of Namibia, Bank of Botswana)

Les comités de politique monétaire des banques centrales de Namibie (BoN) et du Botswana (BoB) ont opté pour le *statu quo* en avril 2025, maintenant respectivement leurs taux directeurs à 6,75 % et 1,9 %, dans un contexte d'inflation maîtrisée et de vigilance face aux incertitudes économiques persistantes.

Les deux institutions mettent en garde contre des risques à la hausse pour l'inflation, en particulier en cas de reprise des prix des matières premières, de perturbations logistiques mondiales, ou de hausses des tarifs douaniers – comme les droits de douane différenciés récemment annoncés par les États-Unis, actuellement suspendus pour 90 jours. À l'inverse, la faiblesse de la demande intérieure, la baisse des cours du pétrole et le ralentissement mondial pourraient maintenir l'inflation sous contrôle.

Pour mémoire, en Namibie, l'inflation a progressé à 4,2 % en glissement annuel en mars (contre 3,6 % en février), tirée par les prix des aliments, de l'alcool et des transports. La BoN a revu à la hausse sa prévision d'inflation pour 2025 à 4,2 %, contre 4 % précédemment. Au Botswana, l'inflation reste en dessous de la cible de 3–6 %, atteignant 2,8 % en mars (contre 2,7 %

en février). La BoB anticipe une moyenne annuelle de 2,5 % en 2025.

Afrique du Sud

L'Arabie Saoudite investit dans le groupe industriel sud-africain Barloworld (Engineering News)

La Public Investment Corporation (PIC), principal gestionnaire d'actifs publics en Afrique du Sud, a accepté de vendre sa participation de 41 millions d'actions ordinaires dans Barloworld à un consortium saoudien. Cette transaction représente environ 21,93 % du capital social de Barloworld, un conglomerat industriel (Ingrain, Barloworld Automotive, Barloworld Handling, Barloworld Logistics et Barloworld Equipment) coté à la Bourse de Johannesburg (JSE).

Le consortium acquéreur est constitué de Entsha Proprietary et de Gulf Falcon Holding, une filiale à 100 % du fonds d'investissement Zahid Group, basé en Arabie saoudite. En décembre dernier, ce groupement avait proposé de racheter l'ensemble des actions de Barloworld pour un montant total de 23 Mds ZAR (1 075 000 Md EUR), soit 120 ZAR par action.

Le plan prévoyait également de retirer Barloworld du JSE et du marché A2X, et de mettre en œuvre une opération de 13,5 % de participation dans le cadre du B-BBEE (*Broad-Based Black Economic Empowerment*), après la radiation. En février dernier, la proposition d'acquisition n'avait recueilli que 37 % des voix favorables lors du vote des actionnaires. Le PIC lui-même s'y était opposé, invoquant des inquiétudes relatives à la gouvernance d'entreprise. En réponse, le consortium Zahid a changé de stratégie, en tentant d'accroître sa participation dans Barloworld à plus de 50 %, contre 19 % précédemment. L'acceptation de cette offre par le PIC marque un tournant : une fois la transaction finalisée, le consortium Zahid détiendra 40,93 % de Barloworld, le rapprochant du contrôle effectif.

Un tribunal sud-africain annule un contrat ferroviaire de 375 M EUR dans une affaire emblématique de la « capture de l'Etat » (Engineering News)

Un tribunal sud-africain a annulé un contrat de 375 M EUR entre Transnet, l'opérateur ferroviaire public, et une entreprise (GE South Africa Technologies) désormais filiale du groupe américain Wabtec Corp, portant sur 233 locomotives diesel. Cette décision s'inscrit dans une vaste campagne de lutte contre la corruption au sein des entreprises publiques sud-africaines démarrée à la suite des scandales liés à la « capture de l'Etat » (*State Capture*) sous la présidence Zuma (2009-2018).

En 2014, Transnet avait attribué quatre contrats pour l'acquisition de 1 064 locomotives, pour un montant total de 2,5 Mds EUR environ. Selon les termes du règlement, Transnet conservera les locomotives livrées par Wabtec (anciennement GE South Africa Technologies). Wabtec ne remboursera pas les sommes perçues, mais Transnet recevra un crédit de 3,3 M EUR, équivalent à des engagements du fournisseur encore non remplis. D'autres autres contrats litigieux demeurent, dont ceux avec les entreprises chinoises CNR Rolling Stock South Africa (devenu CRRC SA Rolling Stock) pour 240 locomotives diesel et CSR E-LoCo Supply (devenu CRRC E-LoCo Supply) pour 359 locomotives électriques.

L'économie sud-africaine a montré des signes de fragilité en février 2025, notamment affectée par la contraction marquée de l'industrie et l'essoufflement de la consommation des ménages (StatsSA)

Selon StatsSA, la production minière a reculé de 9,6 % sur un an en février, après une baisse de 1,5 % en janvier. Le repli a été généralisé, neuf des douze sous-secteurs enregistrant une contraction sur l'année. Les principales contributions négatives proviennent des métaux du groupe platinoïde (PGM) (-23,9 %, soit -5,8 points), du minerai de fer (-10,5 %, soit -1,9 point), de l'or (-7,6 %, soit -1,0 point) et du charbon (-4,3 %, soit -1,0 point). Ce recul dépasse largement les attentes du consensus

Bloomberg (-3,8 %) et reflète à la fois des perturbations temporaires — fortes précipitations et opérations de maintenance planifiées — et un affaiblissement de la demande extérieure. Si certaines contraintes d'offre (logistique et énergie) pourraient s'alléger à court terme, les perspectives de reprise du secteur restent limitées en l'absence d'un rebond de la demande mondiale.

La production manufacturière a également enregistré une baisse de 3,2 % sur un an en février, après une contraction de même ampleur en janvier. Les plus fortes baisses ont été observées dans l'industrie automobile (-14,9 %, soit -1,3 point) et dans le secteur des produits pétroliers, chimiques, en caoutchouc et en plastique (-5,6 %, soit -1,2 point). Les perspectives restent fragiles alors que la demande mondiale ralentit et que de nouveaux droits de douane compliquent davantage l'environnement manufacturier. L'indice PMI poursuit ainsi sa trajectoire en territoire de contraction (46,2 au premier trimestre 2025, contre 49 au dernier trimestre 2024).

En parallèle, les ventes au détail ont progressé de 3,9 % sur un an en février, après une hausse de 7,0 % en janvier. Cette croissance a été principalement tirée par les segments « textiles, habillement, chaussures et articles en cuir » (+15,7 %, soit +2,3 points) et les « détaillants généraux » (+3,4 %, soit +1,6 point). La performance reste toutefois inférieure aux attentes du marché (consensus Bloomberg à 6,6 %), les ménages adoptant une posture prudente dans un contexte de confiance toujours négative (-20 points), malgré la baisse de l'inflation et les attentes d'un assouplissement monétaire.

L'inflation des prix à la consommation ralentit au mois de mars (Stats SA)

Selon l'agence nationale des statistiques (StatsSA), l'inflation des prix à la consommation a ralenti à 2,7 % sur un an en mars 2025, après 3,2 % en février 2025. Les principaux contributeurs à cette inflation annuelle ont été le logement et les services publics (+4,4 %, soit une contribution de 1,0 point), les aliments et boissons non alcoolisées (+2,7 %, soit une contribution de 0,5 point), et les restaurants et services d'hébergement (+4,2 %, soit une contribution de 0,3 point). À l'inverse, le

principal contributeur négatif a été le secteur du transport, qui a enregistré une baisse significative de 2,4 %, contribuant négativement à hauteur de 0,4 point. Ce résultat, inférieur à la prévision de 3,0 % du consensus Bloomberg, marque le taux le plus bas depuis juin 2020. Bien que l'inflation soit inférieure à la cible de la Banque centrale sud-africaine (SARB), fixée entre 3% et 6%, une réduction du taux directeur de l'institution lors de son prochain comité de politique monétaire au mois de mai reste incertaine. La SARB pourrait adopter une approche prudente en raison des incertitudes mondiales liées aux politiques commerciales de l'administration Trump.

La SARB met en garde contre un triple choc commercial et une incertitude mondiale croissante (Resbank)

Dans sa revue semestrielle de politique monétaire publiée le 15 avril, la banque centrale (SARB) tire la sonnette d'alarme face à une accumulation de risques pesant sur les économies sud-africaine et mondiale. Si la SARB maintient à ce stade sa prévision centrale de croissance à 1,7% en 2025, elle étudie plusieurs scénarios alternatifs : selon le plus pessimiste, qui inclut la résiliation de l'accord préférentiel AGOA avec les États-Unis, l'imposition de droits de douane de 25% sur les exportations sud-africaines et une dépréciation de 15% du rand par rapport à la devise américaine, la croissance n'atteindrait que 1,0% en 2025 (soit un impact négatif de 0,7 point). Dans ce cas de figure, l'inflation serait majorée d'un point et le taux directeur relevé de 1,2 point, affectant la reprise. Dans un scénario plus favorable intégrant une dépréciation du dollar américain de 5% et une hausse des prix mondiaux des matières premières de 10%, la croissance sud-africaine pourrait en revanche atteindre 1,8% dès 2025, accompagnée d'une inflation modérée à 3,5%.

Pour mémoire, la SARB a abaissé son taux directeur de 50 points de base depuis le mois d'octobre 2024. Une nouvelle baisse de 25 points de base est attendue par les observateurs au deuxième trimestre 2025, bien qu'elle reste incertaine.

Angola

Effets indirects sur l'Angola des nouveaux droits de douane américains (*Expansao*)

Les droits de douane additionnels annoncés par le Gouvernement américain, dont une partie ont depuis été suspendus, ont des conséquences indirectes, mais potentiellement dévastatrices, sur l'Angola : la baisse du cours du Brent. Dans un contexte de volatilité accrue des marchés pétroliers, une baisse durable du prix du pétrole sous le seuil de 70 USD par baril retenu lors de l'élaboration du budget (qui tablait déjà sur un déficit primaire assumé de 1,65 % du PIB, soit 1,7 Mds USD), aurait des répercussions significatives sur les finances publiques angolaises en 2025, et exposerait le pays à une série de chocs macroéconomiques et budgétaires graves.

L'inflation s'est établie à 23,85% en mars, poursuivant une tendance à la baisse entamée il y a sept mois (*INE*)

Selon l'Institut national de la statistique (INE), l'indice national des prix à la consommation a enregistré une variation mensuelle de 1,38% en mars 2025, contre 1,59% en février. En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 23,85 %, contre 25,26 % le mois précédent, maintenant ainsi la tendance à la baisse observée depuis août 2024. Le poste « alimentation et boissons non alcoolisées » a le plus contribué à la hausse du niveau général des prix (+0,84 point), suivie par les « biens et services divers » (+ 0,11 point) et les « transports » (+0,09 point). Les provinces où les variations de prix sont les plus faibles sont Lunda Sul (1,34 %), Malanje (1,23 %) et Luanda (1,18 %). En revanche les provinces de Bié (2,09 pour cent), Moxico (1,88 pour cent) et Cabinda (1,88 pour cent) ont connu les plus fortes variations de prix au cours de la période.

L'ANPG signe des accords de partage de production avec Walcot, Sonangol E&P et Afentra pour l'exploration des blocs pétroliers terrestres Con3 et Kon15 (*Angop*)

L'Agence Nationale du Pétrole, du Gaz et des Biocarburants, en tant que concessionnaire national, a officialisé la signature des Accords de Partage de Production pour les Blocs CON3 et KON15, avec les sociétés Walcot (Nigeria), Sonangol Exploração & Produção et Afentra (Royaume-Uni).

Dans le cadre de l'appel d'offres pour l'exploration de nouveaux blocs pétroliers lancé par le gouvernement angolais en 2023, Sonangol E&P et Afentra ont obtenu la licence d'exploration du bloc KON 15 (bassin du Kwanza), tandis que la société Walcot a obtenu la licence d'exploration du bloc CON 3 (bassin du Bas-Congo). Le bassin du Kwanza, qui couvre 25 000 km² (on shore et off-shore), est encore sous-exploité malgré des découvertes datant de 1955. Le bloc Kon 15 est d'une superficie d'environ 1000 km² : des puits forés sur des structures salifères y ont révélé la présence de pétrole léger en surface et des indices d'hydrocarbures dans des réservoirs post-sel et pré-sel. Le bassin du Bas-Congo est le principal bassin pétrolifère de l'Angola via ses blocs offshore (dont les blocs 17, 31 et 32) et a déjà produit des milliards de barils (le bloc CON 3 couvre une superficie de 723 km²). Ces nouvelles concessions ont vocation à moyen terme à garantir la continuation de la production pétrolière et participent de la stratégie des autorités visant à attirer les investissements directs étrangers, à stimuler l'industrie locale et à consolider l'Angola en tant que l'un des principaux producteurs de pétrole et de gaz en Afrique. Il est à noter que la production on-shore de l'Angola est aujourd'hui très marginale puisqu'elle représente moins de 1 % de la production totale du pays, l'essentiel du pétrole brut étant produit off-shore.

Mozambique

Le gouvernement mozambicain approuve le Plan de Développement de Coral North FLNG, pour un investissement estimé à 7,2 milliards de dollars (INP)

Le Conseil des ministres du Mozambique a approuvé, le 8 avril dernier, le Plan de Développement (PdD) du projet Coral Norte FLNG, dirigé par la société italienne ENI, dans la zone 4 du bassin de Rovuma.

Ce projet permettra l'exploitation des ressources en gaz naturel du gisement Coral Eocene 441 dans la concession de la zone 4, qui comprend déjà l'installation flottante Coral Sul/South FLNG. La décision finale d'investissement pour Rovuma, initialement prévue pour 2025, a été reportée à 2026.

Le projet Coral Norte FLNG devrait produire 3,5 millions de tonnes métriques de GNL par an (mtpa), avec un démarrage prévu pour 2028. Les installations seront une réplique du modèle Coral South FLNG, conçu pour la production en eaux profondes, qui a déjà exporté 100 cargaisons de GNL vers le marché mondial. Les investissements prévus dans le cadre du projet Coral Norte FLNG s'élèvent à 7,2 milliards USD, et devraient générer 23 milliards USD de recettes pour le gouvernement mozambicain, sous forme d'impôts, de taxes et d'autres contributions sur une période de 25 ans d'exploitation.

Le bloc 4 du bassin gazier de Rovuma au Mozambique contiendrait environ 85 trillions de pieds cubes de gaz naturel bruts. Ce bloc est opéré par Mozambique Rovuma Venture (MRV), un consortium réunissant ENI, ExxonMobil et China National Petroleum Corporation (CNPC), qui détient 70 % des parts, ainsi que ENH, ADNOC (qui a récemment finalisé l'acquisition de la participation de Galp) et KOGAS, chacun détenant une participation de 10 %.

La Banque du Mozambique renforce les règles relatives à la monnaie locale pour les exportateurs afin de libérer des devises étrangères (Banco de Moçambique)

La Banque du Mozambique a approuvé, le 9 avril dernier, des instruments réglementaires visant à offrir une plus grande flexibilité dans la gestion des devises par les banques intermédiaires sur le marché des changes, compte tenu de la conjoncture économique :

(i) L'augmentation du taux de conversion des recettes d'exportation de biens, de services et de revenus d'investissements à l'étranger, qui passera de 30 % à 50 % (mesure approuvée à titre exceptionnel pour une période de 18 mois) ;

(ii) Concernant le rapatriement et la conversion des recettes issues de la ré-exportation des produits pétroliers, l'obligation pour les banques et entités ré-exportatrices de convertir l'intégralité de leurs recettes en monnaie locale, et l'interdiction des paiements *via* les devises fournies par le système bancaire national. Ces mesures visent à accroître l'offre de devises sur le marché, à renforcer le niveau des réserves internationales, et à soutenir le cours du metical.

Zambie

Moody's relève la perspective de la notation souveraine de la Zambie à positive tout en confirmant sa notation Caa2 (Diggers News)

Moody's a relevé la perspective de la notation souveraine de la Zambie de stable à positive, tout en confirmant la notation souveraine de Caa2 pour les dettes en devises locales et étrangères. Cette décision reflète la probabilité croissante de la réduction durable de la charge de la dette, qui s'accompagnerait d'une croissance accrue, de la poursuite de la consolidation budgétaire et d'une stabilisation de la monnaie vis-à-vis du dollar. Moody's souligne toutefois que la Zambie reste exposée à des risques liés à sa dette élevée, à des contraintes de liquidité et aux chocs externes, tels que la guerre commerciale et la baisse des prix du cuivre,

qui pourraient nuire aux recettes d'exportations en 2025.

La Zambie espère finaliser ses accords bilatéraux avec l'ensemble de ses créanciers officiels en septembre 2025 (Polity)

Le ministre des Finances zambien, Dr. Situmbeko Musokotwane, a confirmé que son ministère travaillait à finaliser les accords bilatéraux avec les membres restants du Comité des Créanciers Officiels (OCC) d'ici septembre 2025. Après la conclusion en octobre 2023 d'un protocole d'accord (MoU) avec ses créanciers officiels, signé par l'ensemble des parties prenantes en 2024, la Zambie a conclu des accords bilatéraux avec la France (101 M USD) et l'Arabie Saoudite (58 M USD). Les négociations avec les autres pays, dont la Chine, l'Inde, Israël, les États-Unis, la Russie et l'Afrique du Sud, sont encore en cours.

En parallèle, la Zambie a progressé dans la restructuration de sa dette commerciale, et a notamment conclu des accords d'un montant de 8,4 M USD avec ZTE, 15,3 M USD avec Huawei, 33,3 M USD avec Crédit Suisse et 2,3 M USD avec Paramount. Des négociations sont également en cours avec ICBC, CDB et Nedbank.

Le ministre Musokotwane a indiqué que les réflexions étaient encore en cours pour déterminer la nature de sa relation avec le FMI à l'issue du programme actuel (Facilité Elargie de Crédit - FEC), qui devrait prendre fin en octobre 2025. Le gouvernement explorerait notamment la possibilité de négocier un nouveau programme l'année prochaine, qui ne prendrait pas directement la suite du programme actuel.

The French Treasury is present in more than 100 countries through its Economic Services.

To find out more about its missions and locations:
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Head of publication: Pretoria Regional Economic Service, Luanda Economic Service, Maputo Economic Service
jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Editor: Pretoria Regional Economic Service

Subscribe: jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr